

Appel à Articles pour le numéro 9 de la revue InterPares

« Laïcité et recompositions idéologiques contemporaines au prisme des SHS »

Ce numéro thématique d'*Inter Pares* souhaite participer au débat scientifique interdisciplinaire sur la notion de *laïcité* en la reliant à celle des *mutations idéologiques* en cours. Ces deux concepts polysémiques et protéiformes peuvent en effet être mobilisés pour explorer différentes thématiques en sociologie, droit, sciences de l'éducation, philosophie, sciences de l'information et de la communication (SIC), ainsi qu'en psychologie et en sciences de l'activité physique et sportive.

La perte de l'emprise des religions et traditions sur l'organisation collective et l'obligation de reconsidérer à nouveaux frais un certain nombre de clivages idéologiques sur lesquels la modernité démocratique s'est construite sont des composantes de ce que Gauchet qualifie de « nouveau monde » (Gauchet, 2017). Quel panorama se dessine ainsi sous nos yeux ? La démocratie libérale pluraliste et l'économie de marché forment-elles le nouvel horizon indépassable de notre temps (Fukuyama, 1992/2018) ? Sommes-nous au contraire au moment où se cherche, et peut-être commence à se trouver, un nouveau paradigme pour penser l'homme, la société et leur rapport à la nature (Caillé, 2019) ? Est-ce un temps de brouillage et de brumes, où désordres idéologiques (Brustier, 2017) et décolonisations identitaires (Renaut, 2009) voisinent, entraînant, notamment chez les plus jeunes, sentiments de désorientation et déni de la reconnaissance (Costa-Lascoux, 2008) ? L'âge séculier (Taylor, 2007/2011) est-il avant tout celui de la liquéfaction des sociétés, croyances et engagements y compris (Bauman, 2005/2013), ou plutôt celui où droit, raison et communication s'agentent sous de nouvelles formes (Habermas, 1992/1997) ? Que dire de l'entrée de la France en particulier dans ce monde, et *quid* de la manière dont joue actuellement la double singularité que constitue sa culture politique - en particulier dans son rapport à la chose publique (Schnapper, 2017) - et sa laïcité (Raynaud, 2019) ? Tels sont notamment les horizons problématiques que le présent numéro d'*Inter Pares* souhaiterait contribuer à explorer, dans une perspective pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, en interrogeant centralement la question de la laïcité.

La laïcité est un principe politique, philosophique, juridique ayant largement contribué aux multiples débats français depuis plus d'un siècle (Portier, 2016 ; Baubérot, 2012). En France comme dans le monde, il suscite incompréhensions, adaptations, oppositions (Koussens, Mercier & Amiraux, 2020), bien qu'il soit souvent considéré comme le centre de gravité des principes démocratiques dans les sociétés modernes (Gautherin, 2014 ; Kintzler, 2007). Il n'est donc pas exagéré aujourd'hui de présenter la laïcité comme une question socialement, politiquement et scolairement vive (Alpe & Legardez, 2000, Ménard et Lantheaume, 2020). La complexité inhérente à ce principe se vérifie dans la façon dont celui-ci est mobilisé en situation : comme concept théorique, comme dispositif juridique (Kahn, 2007), comme valeur républicaine et universelle (Schnapper, 2017), comme expression de l'identité française (Miaille, 2014), comme une suprématie rationnelle (Go, 2015) ou encore comme une idéologie (Barthelemy et Michelet, 2007). Bref, les débats récurrents sur la laïcité ouvrent à des réflexions sur l'identité même de nos sociétés démocratiques et des individus qui les composent, mais aussi sur les principes idéologiques que ces sociétés se donnent, défendent, souhaitent voir advenir.

Les controverses sont nombreuses (femmes voilées, crèches dans les bâtiments publics, financement et liberté d'exercice des cultes, calendrier scolaire et enseignement des faits religieux, droit privé vs droit public, liberté d'expression et respect de la dignité humaine, etc.). Elles font appel à des conceptions larges et parfois contradictoires de la laïcité, menant à des formes variées d'applications et de stratégies en action (Saint-Martin, 2019 ; Laborde, 2010). En effet, les acteurs (enseignants, familles, entreprises, consommateurs, associations, médias, politiques) interprètent le principe de laïcité à partir de leur position et de leur rôle dans la société, dans un dialogue contradictoire permanent, tant au niveau individuel que collectif, entre éthique de conviction et éthique de responsabilité (Weber, 1959/1963). Comment comprendre aujourd'hui, à travers ces recompositions idéologiques et pragmatiques, la manière dont se définissent les représentations et les actions des individus ? Comment saisir la complexité des enjeux sociaux, politiques, psychologiques, au regard de la diversité et de la recomposition des identités modernes (Roy, 2012 ; Brekhus, 2008 ; Dubar, 2000 ; Lahire, 1998), dans ces moments d'émergence de controverses sur la laïcité ?

De nombreuses élaborations idéelles se sont présentées dans l'histoire comme grilles d'interprétation du monde et se sont revendiquées de l'universalisme. Quelle place (singulière ou commune) la laïcité occupe-t-elle dans cette concurrence des universalismes ? Comment est-elle représentée, pensée (pensable) ? La « confrontation polarisée de points de vue » (Charaudeau, 2015) apporte un regard sur la laïcité en tant que controverse médiatique, où une pluralité d'acteurs hétérogènes (politiques, religieux, associatifs...) se confrontent dans l'arène médiatique. Des études en SIC portent alors notamment sur la manière dont se constituent ces controverses relatives à la laïcité dans les médias et, se plaçant dans une perspective diachronique, cherchent à comprendre leur évolution dans le temps (Lochard et Soulages, 2015), angle d'approche qui peut être repris à nouveaux frais pour la période tout à fait contemporaine. Dans ce cadre, les études se concentrent aussi sur les stratégies argumentatives des différents types d'acteurs et sur les enjeux et objectifs poursuivis, explicites et implicites spécifiques à chacun d'eux. Qui sont ces acteurs ? Quelles sont les stratégies argumentatives utilisées ? Quelle compréhension de la laïcité supposent-elles ? Les analyses des liens qui unissent climat social, attitudes et conduites individuelles, en fonction des contextes notamment (Guimond, 2010), pourraient nourrir le débat.

Les articles qui composeront le présent numéro d'*Inter Pares* s'efforceront de répondre, à partir d'une orientation scientifique propre à chacune des disciplines concernées (éducation, information et communication, psychologie, STAPS), aux questionnements suivants : avec quelles autres convictions la laïcité doit-elle aujourd'hui partager son espace et/ou à quelles conditions peut-elle maintenir sa place « à part » dans la société française ? Quelle articulation possible existe-t-il entre de nouvelles interpellations idéologiques et la laïcité ? Comment, en particulier penser ensemble laïcité, autonomie et monde commun (Foray, 2008) ? Que révèle un regard porté sur l'expérience d'autres sociétés et d'autres cultures, tant d'un point de vue macrosocial que du point de vue des subjectivités et intersubjectivités ? Faut-il voir dans les profondes transformations induites par l'individualisme démocratique dans nos sociétés des motifs d'apaisement ou de tensions touchant à la notion d'identité (dans la pluralité de ses acceptions possibles) ? Peut-on en particulier considérer que l'école, souvent au cœur de ces débats, constitue aujourd'hui un espace social « laboratoire » pour saisir les enjeux et débats ainsi que la diversité des actions et réactions face aux controverses sur la laïcité et aux recompositions idéologiques contemporaines ? Comment de possibles conflits entre laïcité et autres visions du monde héritées peuvent-ils être analysés dans leur réfraction intime au cœur des sujets ?

Références

- Alpe, Y., & Legardez, A. (2000). *Questions 'socialement vives', enjeux sociaux et didactiques : La création de l'éducation civique juridique et sociale*. Sherbrooke, Canada : 13^e congrès international : La recherche en éducation au service du développement de sociétés.
- Barthélemy, M. Michelet, G. (2007). Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui. *Revue Française de science politique*. (5), 649-698.
- Baubérot, J. (2012). *Histoire de la laïcité en France*. PUF (Que-sais-je).
- Bauman, Z. (2005/2013). *La vie liquide*. Arthème Fayard / Pluriel.
- Brekhus, W. (2008). Trends in the qualitative study of social identities. *Sociology Compass* (2-3), 1059-1078.
- Brustier, G. (2017). *Le désordre idéologique*. Éditions du Cerf.
- Caillé, A. et Dufoix, S. (dir.) (2013). *Le tournant global des sciences sociales*. La Découverte.
- Caillé, A. (2019). *Extensions du domaine du don. Demande-donner-recevoir-rendre*. Actes Sud.
- Charaudeau, P. (dir.) (2015). *La Laïcité dans l'arène médiatique : Cartographie d'une controverse sociale*. Ina. Éd., coll. Médias essais.
- Costa-Lascoux, J. (2008). *L'humiliation, les jeunes dans la crise politique*. Eds de l'Atelier.
- Dubar, C. (2000). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. PUF.
- Foray, P. (2008). *La laïcité scolaire : autonomie individuelle et apprentissage du monde commun*. Peter Lang.
- Fukuyama, F. (1992/2018). *La Fin de l'histoire et le dernier homme*. Flammarion.
- Gauchet, M. (2017). *Le nouveau monde. L'avènement de la démocratie IV*. Gallimard.

- Gautherin, J. (2014). Le 'modèle républicain' en France : un modèle sous tensions. *Histoire, Monde & Culture religieuse*, (32), 43-53.
- Go, H. L. (dir.) (2015). *Normes pour apprendre*. PUN.
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspective multiculturelle*. Mardaga.
- Habermas, J. (1992/1997). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Gallimard.
- Habermas, J. (1993). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la culture bourgeoise*. Payot.
- Kahn, P. (2007). La laïcité est-elle une valeur ? *Spirale – Revue de recherches en éducation*, (39) 29-37.
- Kintzler, C. (2007). *Qu'est-ce que la laïcité ?* Vrin.
- Koussens, D. ; Mercier, C. & Amiraux, V. (2020). *Nouveaux vocabulaires de la laïcité*. Classiques Garnier.
- Laborde, C. (2010). *Français, encore un effort pour être républicains !* Seuil.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Armand Colin.
- Lochard, G. et Soulages, J. C. (2015). « Comment la télévision traite la laïcité ». Charaudeau, P. (dir.). *La Laïcité dans l'arène médiatique : Cartographie d'une controverse sociale*. Ina. Éd., coll. Médias essais, 95-115.
- Ménard, C. et Lantheaume, F., (2020) *Entre prescrit et réel, l'enseignement des valeurs de la République au collège*, Recherches & Educations, n° 21, février.
- Miaille, M. (2014). *La laïcité: problèmes d'hier, solutions d'aujourd'hui*. Dalloz
- Portier, P. (2016). *L'État et les religions en France. Une sociologie historique de la laïcité*. PUR.
- Raynaud, P. (2019). *La laïcité. Histoire d'une singularité française*. Gallimard.
- Renaut, A. (2009). *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*. Flammarion.
- Roy, O. (2012). *La sainte ignorance. Le temps de la religion sans culture*. Seuil.
- Saint-Martin, I. (2019). *Peut-on parler des religions à l'école ?* Albin Michel.
- Schnapper, D. (2017). *De la démocratie en France. République, nation, laïcité*. Odile Jacob.
- Taylor, C. (2007/2011). *L'âge séculier*. Seuil.
- Weber, M. (1959/1963). *Le Savant et le politique*. Éditions 10/18.

Modalités d'envoi d'une proposition :

Si vous êtes doctorant.e en sciences humaines et sociales et intéressé.e par ce sujet, nous attendons votre contribution !

Les propositions de résumé devront parvenir **au plus tard le 15 juillet 2021**, auprès des coordonnateur.trice.s du dossier (prière de bien penser à ajouter les quatre destinataires à vos envois) :

thomas.bihay@univ-lyon2.fr ; C.Menard@univ-lyon2.fr ; roelens.camillejean@orange.fr ; gabriela.abuhab.valente@gmail.com

Les résumés devront contenir jusqu'à 2 000 caractères (espaces compris) où seront impérativement présentés le titre, la problématique, la méthodologie/terrain, éventuellement de premières conclusions/réflexions, les références principales et cinq mots clés.

Si réception d'un avis favorable pour le résumé, les premières versions des articles seront attendues le 30 octobre 2021.